

DWS Invest, SICAV

Société d'investissement à capital variable

2, boulevard Konrad Adenauer,
1115 Luxembourg, Luxembourg

R.C.S. Luxembourg : B 86.435

(le "**Fonds**")

Avis aux actionnaires du compartiment

DWS Invest Africa

Le conseil d'administration du Fonds (le « Conseil d'administration ») a décidé de placer le compartiment DWS Invest Africa (le « Compartiment ») du Fonds en liquidation à compter du **10 avril 2025** (la « Date de mise en liquidation ») conformément à l'article 16.2 des statuts et à la section 15 B du prospectus de vente - section générale.

I. Motif de la décision

- La valeur liquidative du Compartiment a diminué jusqu'à un montant considéré par le Conseil d'administration et le gérant du Compartiment comme étant inférieur au niveau minimum requis pour que le Compartiment soit exploité et géré de manière économiquement efficace, dans le meilleur intérêt de ses actionnaires.
- Le compartiment est considéré comme manquant de potentiel de ventes et de marketing supplémentaire, et l'intérêt des investisseurs reste faible.

II. Termes

Afin d'assurer l'égalité de traitement de tous les actionnaires du Compartiment, la souscription et le rachat d'actions cesseront le **10 avril 2025**, qui correspondra à la publication de cette annonce. Les ordres reçus jusqu'à l'heure limite pour les classes d'actions respectives du Compartiment (16 h 00 heure de Luxembourg) le **09 avril 2025**, seront prises en considération.

À compter du **11 avril 2025**, le gestionnaire d'investissement commencera la liquidation du portefeuille du Compartiment. Les opérations de liquidation peuvent à tout moment faire dévier le portefeuille du Compartiment de la stratégie d'investissement et / ou des exigences en matière de diversification des risques telles que définies dans le prospectus de vente, en tenant compte de l'intérêt supérieur des actionnaires.

Les frais liés à la liquidation (par exemple les frais d'audit externe, les frais engagés pour la préparation et le dépôt des documents de liquidation requis, les frais de publication), à l'exception des frais de transaction liés au dénouement du portefeuille, seront comptabilisés dans la valeur liquidative des classes d'actions respectives du Compartiment à la Date de mise en liquidation. Les frais de transaction liés au dénouement du portefeuille seront provisionnés dans la valeur liquidative des classes d'actions respectives du Compartiment à compter du **23 avril 2025**. Tous les frais liés à la liquidation et les frais de transaction seront pris en charge par le Compartiment.

Une fois la liquidation de tous les actifs terminée par le gestionnaire d'investissement,

- le Compartiment sera **réouvert** aux rachats pour tous les actionnaires **à partir du 25 avril 2025, jusqu'à l'heure limite pour les catégories d'actions respectives du Compartiment, le 13 mai 2025.** Pendant cette période de rachat, tous les actionnaires obtiennent le droit de placer leurs rachats en conséquence ;

- pour des raisons opérationnelles, le Compartiment sera définitivement fermé aux rachats après l'heure limite des classes d'actions respectives du Compartiment le **13 mai 2025**.

Le versement des produits de liquidation aux actionnaires aura lieu le **16 mai 2025** (la « clôture du processus de liquidation »). Nonobstant toute disposition relative à la date de valeur spécifié dans le prospectus de vente pour la souscription et le rachat d'actions, lors de la fermeture du Compartiment, les produits de liquidation seront versés avec une date de valeur pouvant aller jusqu'à trois jours ouvrés de banque.

Le produit de la liquidation qui n'aura pu être versé aux actionnaires y ayant droit lors de la Clôture de la Liquidation, sera déposé à la Caisse de Consignation du Grand-Duché de Luxembourg. Les actionnaires éligibles peuvent réclamer leurs produits à tout moment dans les 30 ans, sinon ces produits passeront dans la propriété du Grand-Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 10 avril 2025

DWS Invest, SICAV